



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL DE FLEURISTE

AUTOMNE - SESSION 2004

E.1 – FLEURISTERIE

U.12 – ARRANGEMENT COMPLEXE (1 heure 30 minutes)

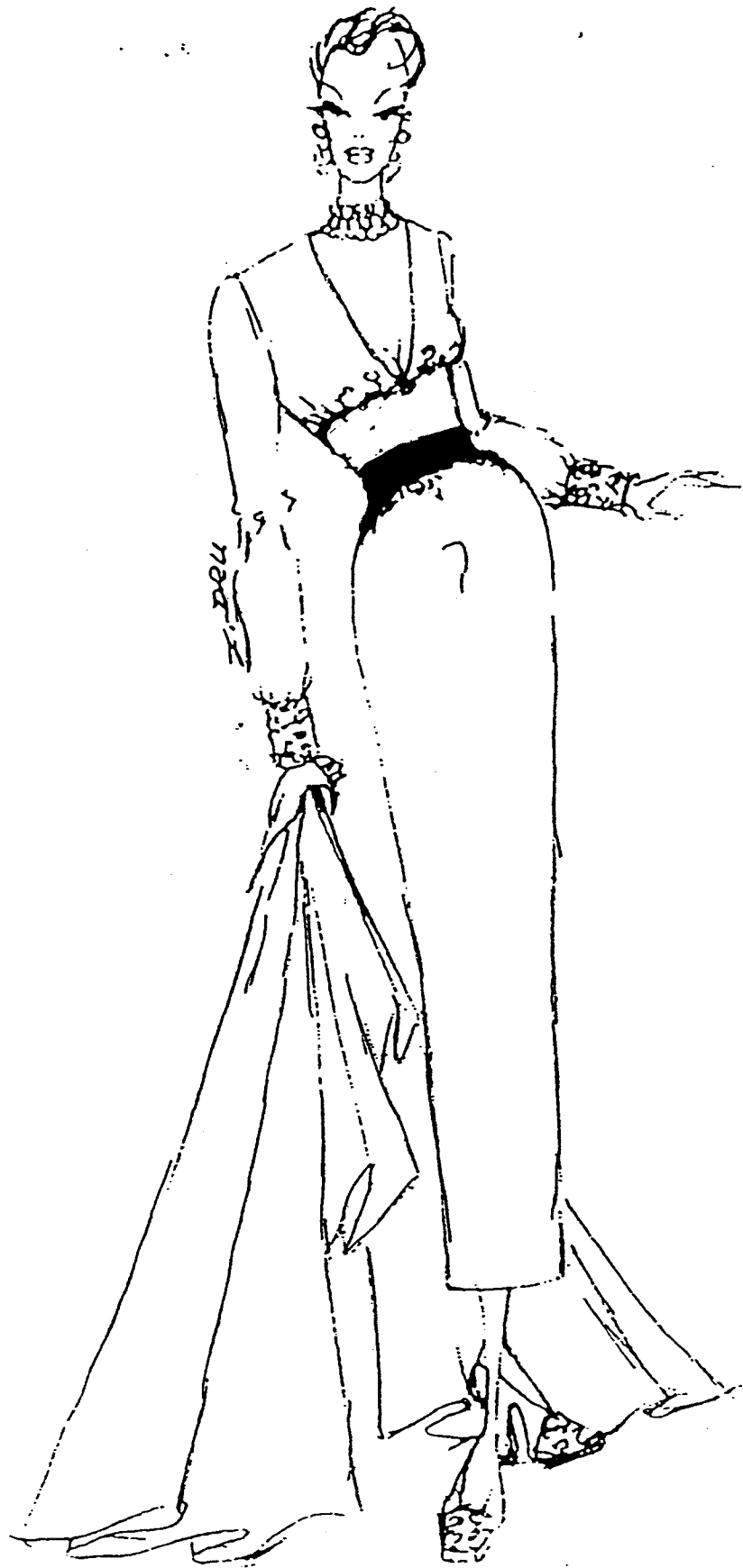
Sujet :

Réalisez une parure de ceinture qui sera portée par les hôtesse d'accueil, le soir du dîner de gala du 60^{ème} anniversaire du débarquement. (schéma joint)

Consignes :

- Robe longue bleu nuit
- Prévoir fixations
- Techniques libres : montage et collage – ficelage
- Toutes les fleurs sont utilisées

Quantités	Désignation
1	Tige de crête de coq celosie cristata rouge vif
2	Branches asparagus plumosus époinées longues
5	Lianes de lierre longues
2	Fleurons de phalaenopsis blancs (calibre moyen)
3	Branches de dendrobium blanc
5	Feuilles de cordyline red-edge
5	Feuilles de typha
10	Feuilles de galax
1/3	Bobine de laiton couleur au choix fournie par le candidat (caisse à outil)



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.